

Génération désenchantées ?

Jeunes et démocratie

Sous la direction de Laurent Lardeux et Vincent Tiberj

Sommaire

Introduction	
Le plus bel âge pour la démocratie française ?	7
<i>Laurent Lardeux, Vincent Tiberj</i>	
Première partie	
Inégalités entre jeunes et polarisation des valeurs	21
Chapitre 1	
Des jeunes et des inégalités	23
<i>Yaëlle Amsellem-Mainguy et Laurent Lardeux</i>	
Chapitre 2	
Les valeurs économiques et sociales des jeunes : plus interventionnistes, plus altruistes	45
<i>Frédéric Gonthier</i>	
Chapitre 3	
Individualisation ou valeurs traditionnelles ?	63
Idéal familial, libéralisme des mœurs et valeurs de tolérance	
<i>Pierre Bréchon</i>	
Chapitre 4	
Une jeunesse moins « ouverte » que par le passé sur les questions touchant aux immigrés et aux minorités ?	81
<i>Guillaume Roux</i>	
Deuxième partie	
Participation politique, démocratie et rapport aux institutions	97
Chapitre 5	
Les jeunes Français sont-ils moins attachés à la démocratie que les autres ?	99
Une exploration des déterminants du soutien aux alternatives non démocratiques	
<i>Camille Bedock</i>	

Chapitre 6	
Ni pires, ni meilleurs... différents!	121
Comment la citoyenneté évolue parmi les jeunes	
<i>Vincent Tiberj</i>	
Chapitre 7	
Trop apathiques ou trop remuants?	145
Génération et participation politique	
<i>Vincent Tiberj</i>	
Chapitre 8	
«Tout est chaos?» Prendre position en politique dans les années Macron	167
<i>Vincent Tiberj</i>	
Troisième partie	
Sentiment d'appartenance locale, nationale, européenne et supranationale	189
Chapitre 9	
Entre cosmopolitisme et fierté nationale : des sentiments d'appartenance hybrides	191
<i>Laurent Lardeux</i>	
Chapitre 10	
Les jeunes Français et l'Union européenne : une relation contrariée	209
<i>Céline Belot</i>	
Présentation des auteurs et autrices	229

Chapitre 1

Des jeunes et des inégalités

Yaëlle Amsellem-Mainguy et Laurent Lardeux

Comprendre l'évolution des valeurs des jeunes et des rapports changeants qu'ils entretiennent avec la démocratie depuis la première vague de l'enquête européenne Valeurs (EVS) en 1981 implique de revenir au préalable sur les conditions de vie et le contexte socio-économique et politique de ces quarante dernières années. Allongement des études, entrée plus tardive sur le marché du travail, situations professionnelles instables, précarité accrue, décohabitation plus délicate du foyer parental donnent à voir un effritement des seuils de transition retardant et fragilisant le délicat passage vers l'âge adulte (Robette, 2020). On peut, dans ce contexte, s'interroger, par exemple, sur les difficultés d'indépendance financière liées au retard d'accès à l'emploi stable et à la décohabitation du foyer parental (temporaire, réversible, définitive) et sur les effets de cette précarisation quant au rapport que les nouvelles générations entretiennent avec les institutions de la démocratie, notamment celles et ceux que l'on nomme « les perdants de la mondialisation » (Kriesi *et al.*, 2008).

Institutions et représentants politiques sont perçus comme déficients pour prévenir les crises économiques, réduire les risques des dérives financières ou encadrer le fonctionnement des marchés (Cohen, 2012). Après les premières critiques frontales des effets du capitalisme globalisé, les attaques tendent peu à peu à s'orienter vers la crise sociale sous-jacente à la stabilité démocratique contemporaine (Lebaron, 2010 ; Mathieu, 2011). S'agissant plus spécifiquement des jeunes, ils apparaissent plus durement touchés que les autres catégories d'âge, avec des répercussions importantes en termes d'insertion professionnelle, de précarisation et de difficultés d'accès à l'autonomie. Les conséquences des crises économiques – en particulier celle de 2008 et celle liée à la crise sanitaire de 2020 – sur les nouvelles générations pourraient de ce point de vue affecter durablement le lien fragile entretenu avec les représentants de la vie démocratique et politique et accentué le niveau de défiance déjà exceptionnellement élevé. On peut s'interroger sur l'éventualité d'« effets cicatrices » des crises économiques les plus récentes sur les parcours de vie des jeunes : l'entrée dans le monde du travail et le début de carrière

marqués par une forte précarité pourraient avoir des conséquences sur les trajectoires professionnelles à long terme (Chauvel, 2013 ; Lambert *et al.* 2020).

En même temps que les inégalités économiques et sociales se sont accentuées entre les générations depuis 2008, elles ont également accéléré les clivages au niveau intragénérationnel, entre jeunes issus de catégories socioprofessionnelles supérieures et jeunes issus de milieux populaires, entre jeunes hommes et jeunes femmes, entre diplômés et non-diplômés, et entre jeunes issus de territoires différents (Labadie, 2012 ; Labadie, 2014). Autant d'éléments qui permettent de confirmer que la jeunesse constitue un groupe social en tant que tel seulement parce qu'elle a été construite ainsi (Bourdieu, 1978). Depuis une trentaine d'années, les politiques publiques en direction des jeunes se sont multipliées et segmentées et se retrouvent à cheval sur plusieurs secteurs de l'action publique, État, collectivités locales, associations, etc., (Parisse, 2020). Ces politiques publiques sectorielles construites sur une opposition artificielle entre générations s'accumulent, se chevauchent et donnent lieu au désormais fameux « millefeuille des politiques jeunesse » (Lima, 2016 ; Labadie, 2012 ; Becquet *et al.*, 2012). La lecture intergénérationnelle qui a longtemps dominé a contribué à penser la jeunesse comme une période particulière de la vie, entre enfance et âge adulte, soulignant le cloisonnement par génération de la société, qui maintenait la jeunesse dans une minorité sociale bien que, pour partie, les jeunes soient majeurs civilement. Mais elle a dans le même temps largement occulté les enjeux intragénérationnels dont rendent compte des travaux plus récents (notamment Peugny, 2020), d'où ce chapitre qui se donne pour objectif de revenir sur les conditions sociales d'existence des jeunes afin de mieux comprendre l'évolution de leurs valeurs, qui s'avère dans les faits très progressive (Roudet, 2012 ; Galland, Roudet, 2012). Qu'il s'agisse de la famille, du travail, du lien social, du politique, de l'économie, de la religion et de la morale, les systèmes de valeurs constituent des données profondes peu sensibles en effet aux variations conjoncturelles. Mais des situations socio-économiques devenues structurellement plus fragiles et instables, plus particulièrement depuis la crise de 2008, peuvent modifier en profondeur la dynamique de ces valeurs et accélérer les transformations générationnelles en cours.

Le diplôme toujours protecteur dans un contexte de compétition sociale et professionnelle accrue

Le rôle de l'école, et plus encore l'effet des diplômes sur les parcours des jeunes, est particulièrement marqué en France (Van de Velde, 2008), malgré de multiples tentatives des politiques publiques pour réduire le poids des inégalités sociales face à l'éducation (Duru-Bellat, Van Zanten, 2009 ; Dubet, 2010). Si les enjeux autour de l'insertion sont déterminés par des ajustements sans cesse redéfinis à partir de critères subjectifs et d'expériences vécues, on observe malgré tout que les mécanismes de reproduction sociale par l'école, analysés il y a plus de cinquante ans par Pierre Bourdieu dans *Les Héritiers* (1964) ou *La Reproduction* (1970), restent d'une actualité prégnante. Les différences de dotation en termes de capital économique (revenus et patrimoine) et de capital culturel (niveau d'études, savoirs « légitimes ») accentuent les inégalités entre élèves, en favorisant la réussite des jeunes issus de milieux aisés, socialisés dans un environnement familial conforme aux attentes de l'institution scolaire, au détriment de celles et ceux qui se trouvent à l'inverse, dès le plus jeune âge, éloignés de la culture scolaire légitime.

UNE « DÉMOCRATISATION SCOLAIRE » FRAGMENTÉE

La démocratisation quantitative, qui se traduit par un accès étendu au baccalauréat depuis la fin des années 1990, a contribué à faire de la France l'un des pays en Europe où la proportion d'enfants d'ouvriers et d'employés sans diplôme est la plus faible. Mais, en même temps, elle a renforcé les disparités sociales avec une forte différenciation des choix d'orientation, notamment entre baccalauréat général, technologique et professionnel, ainsi qu'entre les filières du supérieur plus ou moins prestigieuses. Cette démocratisation resterait de ce point de vue « ségré-gative » (Merle, 2012), dans le sens où les types de bac ou les diplômes obtenus par les enfants d'ouvriers ou d'employés diffèrent fortement de ceux obtenus par les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Les différentes vagues de « démocratisation scolaire », bien que limitées quant à leurs effets égalisateurs, ont toutefois permis à une proportion significative de jeunes socialisés dans un environnement plus éloigné de la culture scolaire d'accéder à l'enseignement supérieur. Une plus large ouverture de l'enseignement supérieur peut aussi limiter, sans les faire disparaître pour autant, les phénomènes d'auto-exclusion qui marquent significativement les trajectoires scolaires des jeunes appartenant aux

classes populaires, en faisant apparaître comme potentiellement crédible la possibilité d'une ascension sociale par l'école (Cayouette-Remblière, 2014), bien que cela semble de moins en moins plausible (Peugny, 2020).

Les différentes tentatives des politiques éducatives pour permettre une plus large démocratisation de l'école n'ont pas effacé les classements scolaires déterminés par l'origine sociale. Selon les résultats des enquêtes PISA ¹, la France reste l'un des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où la corrélation entre l'origine sociale et les performances scolaires des enfants est la plus marquée (OCDE, 2018). Ces écarts dans les trajectoires scolaires, révélatrices d'inégalités sociales structurelles, sont par ailleurs largement observés et constatés par les jeunes eux-mêmes. Ces inégalités contribuent à remettre en question l'idéal de la méritocratie scolaire présenté aux élèves issus des classes moyennes et populaires, non sans effet sur leur rapport aux institutions et, plus largement, à la démocratie, lorsque l'égalité des chances prônée par l'École républicaine est mise en échec (Lardeux, 2018). Lors de l'entrée sur le marché du travail, les expériences du déclassement ou de la mobilité sociale intergénérationnelle descendante en raison d'un niveau de diplôme plus faible ou d'une dévalorisation de ce dernier viennent également déterminer le contexte d'entrée dans la vie adulte des jeunes, avec son lot d'incertitudes et d'inégalités, mais aussi d'injustices. « La transmission héréditaire des places aurait été remplacée par la tendance à la transmission héréditaire d'un capital scolaire » (Peugny, 2009, p. 55).

LA SCOLARISATION DES FILLES : DES ÉTUDES PLUS LONGUES MAIS DANS DES FILIÈRES MOINS SÉLECTIVES

Les travaux en sciences sociales ont largement documenté le fait que les filles « jouent mieux » le jeu de l'école : elles sont en effet scolarisées plus longtemps et davantage dans l'enseignement général. Cette tendance s'explique par le fait que les formes traditionnelles de socialisation des filles sont plus conformes aux attentes de l'école et qu'elles continuent d'y trouver un instrument d'émancipation et d'expression de soi. Elles font des études plus longues que les garçons et acquièrent un diplôme plus élevé : elles sont ainsi, plus souvent que les garçons, dotées d'un diplôme de niveau bac, comme le confirment les données de l'enquête Valeurs à propos de l'âge de fin des études estimé ou effectivement atteint : 38 % des

1. Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

hommes et 42 % des femmes déclarent un âge de fin d'études supérieur à 21 ans. Les études courtes, c'est-à-dire achevées avant 18 ans, sont quant à elles plus le fait des jeunes hommes (33 %) que des jeunes femmes (28 %).

Tableau 1. Âge de fin d'études envisagé, ou effectivement atteint, des jeunes de 18-29 ans

	À quel âge avez-vous terminé, ou comptez-vous terminer, vos études à plein temps, que ce soit à l'école ou à l'université, mais sans compter les années d'apprentissage ? À quel âge comptez-vous terminer vos études ?		
	Hommes	Femmes	Total
Moins de 18 ans	33 %	28 %	30 %
18-21 ans	29 %	30 %	30 %
Plus de 21 ans	38 %	42 %	40 %

Source : enquête Valeurs 2018.

Lecture : en 2018, 33 % des hommes de 18-29 ans déclarent avoir terminé leurs études à plein temps avant 18 ans.

S'agissant plus spécifiquement des filles issues de l'immigration, l'enquête Trajectoires et origines (TEO) de l'Institut national d'études démographiques (INED) montre qu'elles réussissent aussi bien que les filles de la population générale, ce qui n'est pas aussi vrai pour les garçons, dont les résultats sont moins bons : seuls 48 % des garçons enfants d'immigrés sont bacheliers contre 59 % des garçons de la population majoritaire².

Après le bac, bien qu'elles fassent des études plus longues, les filles effectuent des parcours moins souvent sélectifs (le plus souvent à l'université) : on compte une majorité de garçons en classes préparatoires aux grandes écoles ou en écoles d'ingénieurs. Dans certaines filières, plus particulièrement en médecine ou dans les instituts d'études politiques, les jeunes femmes apparaissent en revanche largement majoritaires, même si ce « rattrapage » ne permet pas de résorber les tendances lourdes observées. La sélectivité des études étant un gage de prestige, de débouchés professionnels ainsi que de rémunérations élevées, on constate donc que malgré leurs bons résultats scolaires, les filles ne sont pas avantagées dans l'orientation postbac (Duru-Bellat, Van Zanten, 2012).

2. Beauchemin *et al.*, 2016, notamment le chapitre 6 : Brinbaum Y., Moguérou L., Primon J.-L., « Les trajectoires du primaire au supérieur des descendants d'immigrés et de natifs d'un DOM », p. 175-202.

NIVEAU DE DIPLOME ET ORIGINE SOCIALE

L'origine sociale, repérée à travers la question de la profession des parents, vient aussi impacter l'âge de la fin des études, confirmant ainsi les effets du milieu social sur les parcours des jeunes. On constate ainsi que ceux ayant un père et/ou une mère exerçant dans le secteur des professions libérales, intellectuelles, scientifiques et assimilées sont 70 % à déclarer un âge de fin d'études au-delà de 21 ans. Ce chiffre tombe à seulement 10 % pour les enfants d'ouvriers agricoles, à 23 % pour les filles et fils d'agriculteurs exploitants et à 24 % pour ceux d'ouvriers non qualifiés.

Tableau 2. Âge de fin d'études envisagé, ou effectivement atteint, des jeunes de 18-29 ans en fonction du métier du parent ayant le plus haut revenu dans le foyer

		Âge de fin d'études envisagé ou atteint		
		Moins de 18 ans	18-21 ans	Plus de 21 ans
Profession du père/de la mère ayant le plus haut revenu dans le foyer à 14 ans	Professions libérales, intellectuelles, scientifiques et assimilées	13 %	17 %	70 %
	Cadres supérieurs	12 %	16 %	72 %
	Employés de bureau et administratifs	24 %	30 %	46 %
	Métiers de la vente	35 %	32 %	33 %
	Métiers des services	40 %	32 %	28 %
	Contremaîtres et ouvriers qualifiés	29 %	39 %	32 %
	Ouvriers semi-qualifiés	42 %	32 %	26 %
	Ouvriers non-qualifiés	50 %	26 %	24 %
	Ouvriers agricoles	50 %	40 %	10 %
	Agriculteurs exploitants	15 %	62 %	23 %
	Total	31 %	29 %	40 %

Source : enquête Valeurs 2018.

Lecture : en 2018, 13 % des jeunes de 18-29 ans dont le père ou la mère ayant le plus haut revenu dans le foyer exerce dans la catégorie des professions libérales, intellectuelles, scientifiques et assimilées déclarent terminer leurs études avant 18 ans.

La prise en compte et l'analyse des trajectoires de jeunes sortis précocement du système scolaire – au regard du reste des jeunes – révèle avant tout l'importance prise par le diplôme en France. Dans un contexte de pénurie d'emploi sur un marché de plus en plus concurrentiel, le titre

scolaire constitue un signal d'employabilité. À l'inverse, les difficultés se concentrent sur ceux qui sont peu ou pas diplômés, issus le plus souvent des milieux les moins favorisés.

Une précarité des jeunes qui s'accroît depuis 2008

La période de la « jeunesse » se définit comme une phase de transition, variable dans sa durée, entre formation initiale et insertion sociale et professionnelle, et caractérisée par la recherche de l'accès à l'autonomie financière et à l'indépendance résidentielle. Elle s'est étirée dans le temps au cours des quarante dernières années, notamment avec l'allongement des études, un accès au premier emploi stable plus tardif et un report de l'entrée dans la parentalité (voir tableau 5).

Nombre d'enquêtes documentent la fragile transition entre fin des études et premier emploi stable en France³ : entre déclassement d'une fraction des jeunes, qui occupent des postes moins qualifiés que leurs parents (Peugny, 2009), et des emplois disponibles inférieurs au niveau de formation et de diplôme obtenus, l'entrée dans l'âge adulte est source de désillusions. L'autonomie financière est devenue plus difficilement accessible du fait d'un marché du travail caractérisé avant tout par des contrats précaires et peu rémunérateurs pour les jeunes : le manque d'expérience professionnelle justifierait ainsi une moindre rémunération, indépendamment du niveau de formation et de qualification pourtant parfois très élevé. Cette construction des carrières professionnelles qui se fonde avant tout sur l'âge implique des rapports de pouvoir entre générations (comme ce fut le cas avec le contrat de première embauche [CPE] en 2006), puis secondairement au sein même des générations. La crise économique de 2008 a accéléré la précarité du marché du travail, la flexibilisation des contrats, la dégradation des conditions de travail et l'essor de l'auto-entrepreneuriat parfois choisi sous la contrainte (Abdelnour, 2017). Depuis 2008, les effets de la crise sont supportés avant tout par les jeunes, qui ont subi de plein fouet le ralentissement économique et la baisse des embauches dans l'ensemble des secteurs.

3. Voir les enquêtes Génération du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) notamment.

Chapitre 7

Trop apathiques ou trop remuants ?

Génération et participation politique

Vincent Tiberj

La France est très souvent vue comme un pays presque ingouvernable, notamment à cause des différents mouvements sociaux capables de paralyser le pays. En 2009, David Cerny avait été missionné par la présidence tchèque de l'Union européenne pour symboliser les différents pays membres dans une sculpture : *Entropa*. L'Allemagne l'était par ses autoroutes, l'Italie par un terrain de football, la Roumanie par un parc Dracula et La France était « en grève ». Cette image n'est pas infondée. En 2018, le président Macron en visite au Danemark a comparé ses hôtes aux Français en qualifiant les premiers de peuple luthérien et les seconds de « Gaulois réfractaires au changement ». Quelques mois plus tard, le président a été confronté au mouvement des Gilets jaunes, exceptionnel non par son ampleur mais par sa longévité et par la sociologie de ses participants (Collectif d'enquête sur les Gilets jaunes, 2019). À l'automne suivant, c'est un mouvement plus classique contre la réforme des retraites qui s'est exprimé. À peine la France déconfinée, de nombreux citoyens sont descendus dans la rue contre les violences policières en France et aux États-Unis, notamment après la mort d'Adama Traoré et de George Floyd. En résumé, il est banal qu'un gouvernement français, indépendamment de sa couleur politique, soit confronté régulièrement à des mouvements protestataires. Et encore, ce n'est que la face émergée d'une participation citoyenne qui s'exprime à travers bien d'autres canaux (associations, réseaux sociaux, etc.).

Ces mouvements sociaux, ces citoyens qui participent, sont un défi pour la démocratie représentative française, particulièrement parce qu'elle tire sa légitimité du vote et que l'abstention progresse dans toutes les élections, sauf à la présidentielle. De plus, l'abstention touche plus les groupes défavorisés et donne plus de poids aux générations du *baby-boom* plutôt qu'aux générations nées dans les années 1970 et après (Tiberj, 2018 ; Tiberj, 2020). Il est donc essentiel de comprendre qui participe et comment, tant d'un point de vue social que générationnel. Je vais donc m'attacher ici à analyser les dynamiques en termes d'âge et de génération

et ainsi dialoguer avec plusieurs travaux qui interrogent la question de la participation politique.

On peut à grands traits distinguer deux grandes approches qui tentent d'expliquer les évolutions de la participation : la théorie du déclin et la théorie du changement de valeurs. Roberto Stefan Foa et Yascha Mounk (2016 ; 2017) considèrent que nous entrons dans une ère de *democratic deconsolidation* (déconstruction de la démocratie) et que les jeunes générations en seraient le moteur. Ces nouveaux venus seraient moins attachés aux valeurs démocratiques que leurs aînés : « les citoyens sont de moins en moins satisfaits de leurs institutions ; ils sont de plus en plus nombreux à vouloir s'affranchir des institutions et des normes qui ont longtemps été considérées comme des éléments centrales de la démocratie ; et ils sont de plus en plus nombreux à être attirés par des formes de régimes alternatifs » (2017, p. 16, traduction de l'auteur). La théorie du déclin se retrouve de manière moins structurée dans le travail de nombreux chercheurs qui analysent par exemple la montée de l'abstention comme le symptôme d'une crise civique.

D'autres chercheurs proposent une explication différente. Pour Ronald Inglehart (1977 et 1990), le renouvellement générationnel est associé au passage d'une participation dirigée par les élites (par exemple à travers le vote) à une participation qui les conteste. Les citoyens sont de moins en moins enclins à n'être que des supporters, qui suivent les consignes des figures d'autorité et se contentent de la place secondaire qui leur est dévolue en démocratie représentative. Ils aspirent à prendre une part active en politique et contestent notamment la légitimité des figures sociales et politiques à décider à leur place. Pour Pippa Norris (1999), les démocraties contemporaines évoluent vers une *politics of voices* (politique des voix) avec notamment l'émergence de citoyens critiques prompts à protester, mais très impliqués en politique. Russell Dalton (2008) postule le remplacement d'une citoyenneté basée sur le devoir (notamment celui de voter et de rester à sa place) par une citoyenneté de l'engagement. Cliff Zukin (2006) déduit de ses enquêtes que les jeunes citoyens préfèrent désormais s'engager fortement dans leurs communautés. Et une récente étude menée par Jan Zilinsky (2019) démontre qu'indépendamment de leur manière de participer, le soutien des citoyens (et notamment des jeunes citoyens) à la démocratie est loin de s'éroder.

Ce chapitre se situe dans ce débat et entend y prendre part en analysant comment la participation politique évolue en France et particulièrement

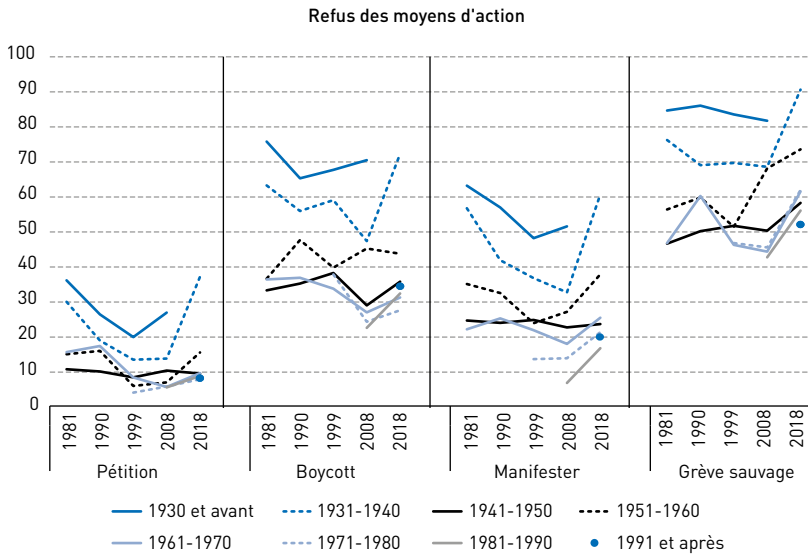
comment les jeunes participent à ces évolutions. Pour ce faire, je traiterai bien sûr des effets de cycle de vie, mais je vais adopter une approche principalement par les cohortes, car à mon sens c'est le facteur le plus important pour rendre compte des évolutions hexagonales. On verra qu'il existe bien des effets de moratoire politique (Muxel, 2001) et des effets de carrière (ou cycle de vie) (Goerres, 2009), mais le facteur le plus important reste les évolutions générationnelles. En cela, je rejoins Ronald Inglehart (1977 et 1990), Maria T. Grasso (2016) ou Russell Dalton (2017) sur l'importance des cohortes, y compris face aux effets de période ou d'âge. En revanche, je pense que la distinction bien connue qu'Inglehart a formulée entre matérialistes et postmatérialistes¹ n'est pas suffisante pour comprendre les dynamiques et les évolutions de la participation politique en France. Elle peut expliquer les différences de comportements entre individus nés avant la Seconde Guerre mondiale et les *baby-boomers*, mais elle est beaucoup moins opérante pour les citoyens nés après, les *post-baby-boomers*, qui comptent désormais pour plus de la moitié des citoyens. Les *pré-baby-boomers* peuvent correspondre à la participation dirigée par les élites ; en cela ils sont aussi des citoyens déférents (Tiberj, 2017). Les *baby-boomers* peuvent se caractériser par un engagement fort et surtout une participation plus protestataire. En cela, on suit Inglehart. Mais on va voir que les *post-baby-boomers* se distinguent des *baby-boomers* tant par leur style de participation que par l'intensité de cette participation. Le plus important est alors de comprendre quelles peuvent en être les causes et les conséquences. Je propose que parmi les *post-baby-boomers*, caractérisés par un niveau global de diplôme particulièrement fort, on trouve beaucoup de citoyens distants (Tiberj, 2017 ; voir aussi le chapitre 5) qui ont développé une relation à la politique et à la participation nourrie par la prudence et la réserve. Résultat, ils ne seraient pas engagés comme ils devraient ou pourraient, mais ils pourraient l'être si le besoin s'en fait sentir. D'autres *post-baby-boomers* pourraient être en rupture avec la participation, y compris le vote, à la différence des autres générations. Cette rupture peut être particulièrement inquiétante, car elle se retrouve parmi les citoyens les moins dotés en capital culturel ou économique et pourrait donc aboutir à accroître les inégalités de représentation en politique.

1. Cet auteur distingue les cohortes nées avant-guerre marquées par les préoccupations matérielles (sécurité, emploi, subsistance) de celles nées pendant les Trente Glorieuses, qui ont bénéficié de cette période d'abondance pour développer d'autres aspirations comme l'expression et la réalisation de soi, mais aussi remettre en question les figures d'autorité religieuse et politique et donc participer plus dans une logique de protestation.

La banalisation de la protestation

L'acceptation et le recours aux formes d'action protestataire ont considérablement progressé en France et ailleurs depuis les années 1970 (Dalton, 2017 ; Durovic, 2017). En 2018, seulement 12 % des répondants français refusent encore de signer une pétition, 27 % refusent de manifester, 37 % refusent de boycotter et 63 % refusent de participer à une grève illégale. Les écarts avec la France de 1981 sont impressionnants : les taux de refus respectifs étaient alors de 22 %, 42 %, 50 %. Seules les grèves illégales étaient autant condamnées (64 %). Il faut d'ailleurs noter qu'en 2008, les Français étaient autant, sinon plus favorables à ces moyens d'action (Dompnier, 2019). Les niveaux de refus étaient alors au plus bas : 9 %, 23 %, 35 % et 55 %. Ce raidissement entre 2008 et 2018 s'est produit notamment parmi les générations anciennes, nées avant 1940 (voir graphique 1). Il touche à la fois des moyens d'action « banals » comme la pétition ou les manifestations légales et d'autres moyens plus controversés. Néanmoins, le renouvellement générationnel joue toujours un rôle essentiel dans l'acceptation des moyens d'action protestataires et cet impact ne peut être réduit à un effet cycle de vie.

Graphique 1. Le refus des moyens d'action protestataire (1981-2018) [en %]



Source : enquêtes Valeurs 1981, 1990, 2008 et 2018.

Lecture : en 2018, 37% des personnes nées entre 1931 et 1940 refusent de signer une pétition et 72% s'opposent au boycott. Les points bleus représentent la cohorte 1991 et après pour laquelle nous n'avons que les données de la vague 2018.

Pour faire simple, plus une cohorte est récente, plus ses membres ont de chances d'accepter la pétition, la manifestation, le boycott ou la grève illégale comme des moyens d'expression légitimes.

À un bout du spectre générationnel, les Français nés avant-guerre sont ceux qui restent les plus réticents en 1981, en 2008 ou en 2018. En 2008, 52 % des individus nés en 1930 et avant refusent de manifester, 70 % font de même pour le boycott et 82 % pour les grèves illégales. Seule la pétition semble acceptable (27 % de refus en 2008, 39 % en 2018). Entre 1981 et 2008, cette génération a été un peu plus ouverte, mais les mouvements sont relativement faibles : au mieux – 12 points de refus pour les manifestations et – 9 pour les pétitions. La génération 1931-1940 est également rétive à la protestation, même si elle l'est moins que leurs aînés et qu'elle avait fini par l'être moins, jusqu'en 2018. Ses taux de refus ont alors retrouvé leurs niveaux de 1981 : 37 % pour la pétition, 72 % pour le boycott, 61 % pour les manifestations et 91 % pour les grèves illégales. Ce mouvement est particulièrement fort dans cette cohorte en comparaison avec le reste des générations. Cela pourrait être un effet dû à l'âge, mais il n'avait pas touché la cohorte des nés en 1930 ou avant en 2008 par exemple. Une autre explication dérive d'un effet de période : ces citoyens pourraient se raidir avec le durcissement des interactions police/manifestants dans les années récentes (par exemple lors des manifestations contre la loi El Khomri²). De fait, la doctrine d'intervention des forces de l'ordre s'est raidie depuis l'état d'urgence de 2015. Sur le terrain, les heurts sont plus nombreux et semblent plus violents, et cela se ressent dans la couverture médiatique des mouvements sociaux (Mouhanna, 2017).

À l'autre bout du spectre, on trouve les *post-baby-boomers* et dans une moindre mesure les *baby-boomers*. Les individus nés après 1961 sont systématiquement les plus ouverts aux formes d'action protestataire, y compris les plus « radicales ». Généralement, une large majorité d'entre eux acceptent la pétition, le boycott et la manifestation, même si ces trois moyens d'action sont un peu moins soutenus en 2018. Même la grève sauvage est soutenue par 38 % à 48 % des membres des cohortes.

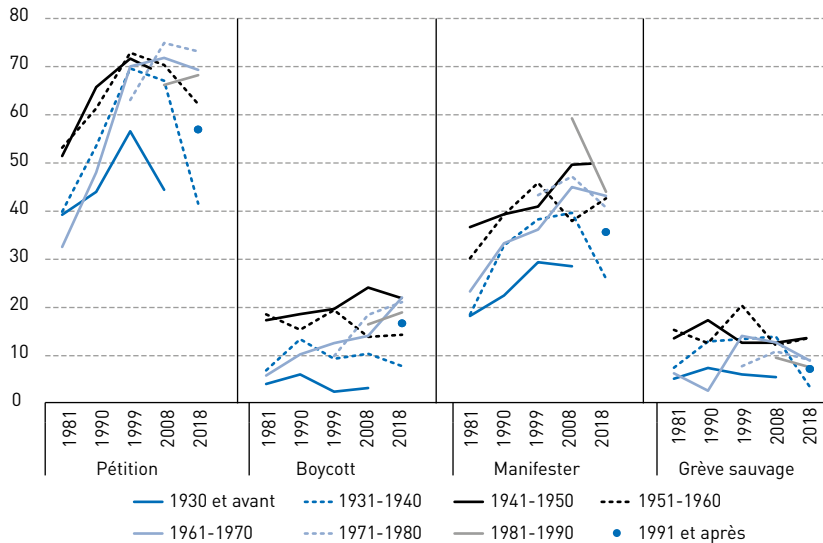
L'acceptation de ces formes d'action est moins prononcée dans la cohorte 1941-1950, comparativement aux *baby-boomers* arrivés après, sans doute parce que cette cohorte est divisée entre des cultures de participation

2. Le mouvement des Gilets jaunes n'entre pas dans la période couverte par l'enquête, puisqu'il a commencé après la fin du terrain d'enquête.

antagonistes, l'une plutôt expressive/protestataire et l'autre plus en phase avec la participation dirigée par les élites. On peut y voir les échos des événements de 1968, qui d'une part ont durablement façonné les modes d'action de certains citoyens (Rossier, Fillieule, 2019), et d'autre part en ont antagonisé d'autres. Il existe sans doute bien des *baby-boomers* qui demeurent dans la culture de déférence caractéristique de la participation dirigée par les élites. D'ailleurs, on peut être frappé par le durcissement de cette cohorte entre 1999 et 2018 notamment sur le rejet la grève sauvage (+ 16 points), alors que la cohorte 1951-1960 reste proche des *post-baby-boomers*.

L'hypothèse du renouvellement générationnel nous paraît la plus pertinente ici, mais on peut voir un effet cycle de vie plus prononcé quand on passe de l'acceptation à la pratique des moyens d'action.

Graphique 2. Recours aux moyens d'action protestataire (1981-2018) [en %]



Source : enquêtes Valeurs 1981, 1990, 2008 et 2018.

Lecture : en 1981, seuls 40 % des membres des cohortes 1930 et avant et 1931-1940 avaient déjà signé une pétition. Les points bleus représentent la cohorte 1991 et après pour laquelle nous n'avons que les données de la vague 2018.

Certains moyens d'action sont utilisés plus souvent que d'autres. La pétition est très utilisée et dans beaucoup de cohortes puisqu'environ 70 % des membres des cohortes 1951-1960, 1961-1970, 1971-1980 et 1981-1990 déclarent avoir signé au moins une pétition dans leur vie. La

manifestation a été moins pratiquée, mais elle l'a été par au moins 40 % des citoyens nés après 1950, tandis que le boycott reste relativement rare dans l'Hexagone (au mieux 10 % à 20 % parmi les cohortes qui l'ont le plus pratiqué). Les grèves sauvages restent marginales.

On ne retrouve pas exactement la même hiérarchie entre cohortes quand on compare l'usage et l'acceptation des moyens d'action. Logiquement, comme elles refusent les moyens d'action protestataire, les personnes interrogées nées avant 1941 sont aussi celles qui les pratiquent le moins. En 1981, ils n'étaient que 40 % à avoir signé au moins une fois une pétition, 10 % à avoir boycotté et 20 % à avoir manifesté. Entre 1981 et 2008 leur usage s'est un peu banalisé (56 % de pétitionnaires et 30 % de manifestants) avant de rechuter en 2018³. Les *baby-boomers* se distinguent de leurs aînés par leur usage répandu des moyens d'action protestataire. Ainsi, leur recours à la pétition et à la manifestation a progressé dans le temps pour atteindre 70 % d'usage de la pétition à partir de 1999 et entre 40 % et 50 % d'usage de la manifestation.

En revanche les *post-baby-boomers* ne dépassent pas les *baby-boomers*, et cela constitue une première déviation (mais pas la dernière) avec la théorie et les postulats de Ronald Inglehart. Ce dernier associe l'accroissement du niveau de diplôme à la montée de l'intérêt pour la politique et de la participation contestant les élites. On a vu dans le chapitre 5 que ce lien ne fonctionne pas comme la théorie le suppose dans les cohortes *post-baby-boom*. Le même phénomène se reproduit sur l'usage des moyens d'action protestataire. Comme le niveau d'éducation a considérablement progressé, on aurait dû voir plus et non pas autant de protestations dans ces cohortes récentes. À part pour la cohorte 1981-1990 en 2008, à cause du mouvement contre le contrat première embauche (CPE), ce n'est pas le cas.

Une partie de ces résultats peut s'expliquer par un effet cycle de vie. L'utilisation des formes d'action protestataire dépend bien sûr de leur légitimité et de leur acceptation globale, mais renvoie aussi à une question d'opportunité : des mouvements sociaux doivent être en cours, les individus doivent être encouragés à participer par des associations, des syndicats, des collectifs ou des acteurs politiques (Verba *et al.*, 1995). Ces facteurs d'opportunité sont assimilables à des effets de carrière, mais aussi des

3. Logiquement on ne devrait pas voir de déclin dans l'utilisation de ces moyens d'action puisqu'on demande aux répondants s'ils l'ont pratiqué au moins une fois dans leur vie. Cela en dit long sur la mémoire des répondants et les possibles biais de question.

effets de période. On retrouve là l'effet du mouvement anti-CPE sur les jeunes de 2008 ou de la période 1968 sur l'engagement des *baby-boomers*. Ces citoyens nés dans les années 1940 et 1950 sont arrivés à l'âge adulte dans une période de forte mobilisation sociale et cela s'en est ressenti sur l'ensemble de leur carrière (particulièrement la cohorte 1951-1960). Pour celles et ceux qui arrivent à un moment où les mouvements sociaux sont moins forts, la connexion avec les modes d'action protestataire risque de se faire beaucoup plus tard. De ce point de vue il existe un effet de carrière : les cohortes qui ont désormais entre 30 et 60 ans ont eu de fait plus de possibilités de se mobiliser que les cohortes 1991 et après et 1981-1990. De surcroît, avec la carrière, le nombre d'occasions de se mobiliser augmente. Peut-être va-t-on assister à une montée en puissance de l'usage du boycott, de la pétition et de la manifestation à mesure que les membres des cohortes les plus récentes vont vieillir et être confrontés à de nouvelles opportunités de mobilisation. Mais il faudra attendre la prochaine vague de l'enquête Valeurs.

Cet effet de carrière est très visible quand on compare par exemple la cohorte 1961-1970 en 1981 et 1990. Ses membres étaient en retard par rapport à leurs aînés en 1981 : 32,5 % avaient signé une pétition et 23,5 % avaient manifesté contre 51,5 % et 36,5 % pour la cohorte 1951-1960. Sans doute que leurs années de jeunesse avaient été moins favorables à la mobilisation que les années 1960 et 1970 qu'avaient connues leurs aînés immédiats. À mesure qu'ils ont vieilli, dès 1999, les membres de la cohorte 1961-1970 ont cependant rattrapé leurs aînés. L'écart entre les deux cohortes a ainsi diminué de 13 points à 6 points s'agissant de la manifestation par exemple. On retrouve le même phénomène pour la cohorte 1971-1980 : en 1999, ses membres se trouvaient à des niveaux similaires à leurs homologues nés avant-guerre. Dix-huit ans plus tard, la cohorte 1971-1980 est l'une de celles qui comptent le plus de pétitionnaires (73 %) ou de boycotteurs (21 %). Cette génération est donc aussi expressive et mobilisée que celles qui l'ont précédée. Autrement dit, la jeunesse de 2018 (les cohortes 1981-1990 et 1991 et après) peut apparaître moins participante, mais cela peut effectivement tenir à un effet de période moins mobilisateur en termes de conflits sociaux. À l'avenir, elle peut donc aussi se mobiliser. Enfin, il semble que les répondants ont oublié de mentionner les défilés « Je suis Charlie » comme des manifestations.

Pour résumer, les moyens d'action ont considérablement gagné en légitimité depuis les années 1980, d'abord parce que plus une cohorte est récente, plus ses membres considèrent comme banals ces moyens d'action et ensuite parce